

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercr. 10 (1794). L'armée du Rhin emporte de vive force les postes établis à Spire et Gemersheim, où sont des magasins considérables.

MONTEVIDEO.

janvier 9 1844.

Les nouvelles que nous avons reçues de France, nous permettent d'affirmer d'une manière positive, ce que nous avons avancé; c'est à dire que M. le consul général de France, a pris sans instruction de son gouvernement, l'initiative de mesures oppressives envers un gouvernement qui a exécuté fidèlement le traité de 1839 conclu avec la France, de laquelle il est resté l'ami le plus sincère.

Nous pouvons donc assurer aujourd'hui qu'en méconnaissant les formes tutélaires et sacrées que lui imposait son titre de consul chargé de protéger ses nationaux, M. Pichon, a agi arbitrairement et de son plein gré, et pour obtenir l'absolution sinon l'approbation de son gouvernement, il a fait tout ce qu'il a pu pour entraîner dans l'abîme, un amiral de France, plus habitué à braver les tempêtes de l'Océan qu'à conjurer les orages diplomatiques.

Il croyait toucher au but, mais nous croyons qu'il a complètement échoté dans ses tentatives dévastatrices, et qu'il devra rendre un compte sévère, de sa coupable partialité en faveur d'Oribe.

FEUILLETON.

LE CORRICOLO.

THOMAS ANIELLO.

(Episode.)

La place du Marché.

Nous avons dit que le môle est le boulevard du Temple de Naples; il Mercato est sa place de Grève.

Autrefois, quand on pendait à Naples, la potence restait dressée en permanence sur la place du Marché. Aujourd'hui, que Naples est éclairée au gaz, qu'elle est pavée d'asphalte et qu'elle guillotine, on élève et l'on démonte la mandja pour chaque exécution.

L'horrible machine se dresse pendant la nuit qui précède le supplice, en face d'une petite rue par laquelle débouche le condamné, et qu'on appelle par cette raison *vico del Sospiro*, la ruelle du Soupir.

C'est sur cette place que furent exécutés, le 29 octobre 1268, le jeune Conradin et son cousin Frédéric d'Aultriche. Les corps des deux jeunes gens restèrent quelque temps ensevelis à l'endroit même de l'exécution, et une

Nous avons raison, quand nous protestons contre les exigences extra-légales de M. le consul et que nous déplorons la facilité avec laquelle M. l'amiral partageait, au lieu de les combattre, les tendances consulaires, et s'associait aveuglément à la responsabilité de leurs conséquences.

Aujourd'hui nous sommes autorisés à croire, qu'enfin M. l'amiral Masieu a compris qu'il était temps de mettre un frein à cet échange perpétuel de concessions, et a replacer par sa volonté ferme et décidée le pouvoir dont il dispose sur ses véritables bases: l'équité, la justice et l'humanité trop longtemps méconnues par M. le consul Pichon.

La question de partialité, est hors de discussion pour tous ceux qui ont étudié la conduite politique de M. le consul. Reste encore la question de neutralité et la manière dont elle doit être comprise dans la conjoncture actuelle, son application et son observance, doivent être selon nous relatives, leur exagération pourrait retarder la solution de la question, mais elle n'aura jamais pour nous les inconvénients et les dangers auxquels nous avaient exposé les tergiversations de M. le consul, qui poussées, par lui, dans leurs dernières conséquences, devaient avoir pour nous les résultats les plus funestes, si la tardive, mais tutélaire prérogative de M. l'amiral n'était intervenue fort à propos, pour replacer dans ses véritables conditions la question de la prise d'armes. Conditions, qui doivent être étudiées avec calme, sans préventions et desquelles les passions politiques de

M. Pichon avaient fait sortir si brusquement cette question.

Le moment n'est pas éloigné, nous le croyons, où les yeux de M. l'amiral entièrement desillés s'ouvriront à la vérité, et alors justice sera rendue à nos intentions et à nos actes, la coupable partialité de M. Pichon apparaîtra dans toute sa nudité et sa hideur. Alors tous les amis de la justice, de l'humanité, et de la civilisation, s'éloigneront de lui, le fuiront comme on fuit un lépreux, et il deviendra un sujet de mépris comme il a été dans ces derniers temps celui d'une juste indignation.

C'est surtout à cause de ce résultat tout moral, que nous attendons avec tant d'impatience l'arrivée du nouvel amiral, qui par de tout contact avec M. Pichon, jugera, examinera, sans préventions sa conduite politique, et condamnera sans pitié sa coupable partialité.

Nous devons donc dans cette occurrence instruire nos lecteurs et éclairer l'opinion publique sur toutes les mauvaises actions du consul, au nombre desquelles nous plaçons les faits suivants.

On nous assure que M. Legris est venu voir M. Pichon pour savoir si parmi les hommes qui se sont embarqués avec lui, il s'en trouvaient de disposés à aller grossir les rangs d'Oribe. M. Pichon dont on connaît le respect pour la neutralité a indiqué à l'envoyé d'Oribe les hommes en état de prendre les armes, et si nous sommes bien informés, l'ex-lieutenant-colonel Ribet, de la Légion des Volontaires est de ce nombre, ainsi que les

petite chapelle s'éleva sur leur tombe; mais l'impératrice Marguerite arriva du fond de l'Allemagne; elle apportait des trésors pour racheter à Charles d'Anjou la vie de son fils. Il était trop tard, son fils était mort. Avec la permission de son meurtrier, elle employa ces trésors à faire bâtir une église. Cette église, c'est celle del Carmine.

Si l'on n'est pas conduit par un guide, on sera longtemps à trouver cette tombe, pour laquelle cependant une église fut bâtie: sans doute la susceptibilité de Charles l'exila dans le coin où elle se trouve.

L'église del Carmine fut témoin d'un miracle incontestable et à peu près incontesté.

J'ai acheté à Rome un livre italien intitulé *Histoire de la vingt-septième révolte de la très fidèle ville de Naples*: c'est celle de Masaniello. Avec celles qui ont eu lieu depuis 1647 et qu'il faut ajouter aux révoltes antérieures, cela fait un total de trente-cinq révoltes. Ce n'est pas trop mal pour une ville fidèle.

Une de ces trente-cinq révoltes eut lieu contre Alphonse d'Aragon. Mais Alphonse d'Aragon n'était pas si bête que d'abandonner Naples si Naples l'abandonnait. Il fit venir des galères de Sicile et de Catalogne, et ayant mis le siège devant Naples, s'en alla établir son camp sur les

bords du Sebeto, position de laquelle il commença à canonner sa très fidèle ville révoltée.

Or, un des boulets envoyés par lui à ses anciens sujets se trompant probablement de route, se dirigea vers l'église del Carmine, fracassa la coupole, renversa le tabernacle, et allait écraser la tête d'un crucifix de grandeur naturelle qui déjà, avant cette époque, était reconnu comme très miraculeux. Le crucifix baissa la tête sur sa poitrine et le boulet passa au dessus de son front, alla faire son trou dans la porte, enlevant seulement la couronne d'épines dont la tête était ceinte.

Chaque année, le lendemain de Noël, le crucifix est exposé à la vénération des fidèles.

C'est sur la place du Mercato qu'éclata la fameuse révolution de Masaniello, devenue si populaire en France depuis la représentation de la *Muette de Portici*. Il est donc presque ridicule à moi de m'étendre sur cette révolution. Mais comme les opéras en général n'ont pas la prétention d'être des œuvres historiques, peut-être trouverai-je encore à dire, à propos du héros d'Amalfi, des choses oubliées par mon confrère et ami Scribe.

Le duc d'Arcos était vice-roi depuis trois ans, et depuis trois ans la ville de Naples avait vu s'augmenter les

ex-employés de l'hôpital de la Légion, Bruland et Pallas qui espèrent sans doute trouver une meilleure table au Cerrito. En retour de leur apostasie et de leur lâcheté, on leur permettra de porter comme M. Legris une énorme cocarde tricolore, quoique servant dans les rangs des assassins de Myrier et de Jean Baptiste, sans doute aussi, le drapeau tricolore qui flotte depuis plusieurs jours sur le camp d'Oribe ombragera la couardise, des renégats.

En cela M. Pichon se montrera au moins une fois conséquent dans sa politique, il a enlevé ces nobles emblèmes à ceux qui les portaient trop haut pour que l'égorgé du Cerrito pût y atteindre, il doit les donner à ceux qui espèrent les teindre du sang de leurs frères. Il en a dépouillé ceux qui se montraient dignes de les porter, il doit les laisser à ceux qui ayant le ventre, plus haut que le cœur, ont abaissé les blesses confiés à leurs soins, lorsqu'après avoir reçu somptueusement au détriment des malheureux et aux dépens des généreux souscripteurs, ils ont été obligés de se nourrir, comme tous ces volontaires qui valent mieux qu'eux, et savent se battre sans crainte comme ils savent supporter les privations sans se plaindre.

Les couleurs nationales que nous regrettons et dont nous resterons privés jusqu'à ce que la France mieux informée nous les rende avec notre nationalité, sont inatatables heu-

DOCUMENTS OFFICIELS.

(Suite.)

N. 14,

Le soussigné Consul Général de France à Montevideo, à l'honneur d'accuser à Son Excellence Monsieur le Ministre du gouvernement et des relations extérieures, réception de la note qu'elle lui a fait passer hier 27 du courant.

Il a vu, avec regret, dans cette note, que Mr. le Ministre des relations extérieures se refuse, au nom de son gouvernement d'obtempérer aux justes demandes du gouvernement du Roi, relatives à l'armement d'une partie des résidants français, et revient sur des argumens dont le soussigné croyait que Son Excellence avait eu le temps d'apprécier la valeur et la portée.

impôts de telle façon que le gouverneur, ne sachant plus quelle chose imposer, imposa les fruits, qui, étant la principale nourriture des lazzaroni, avaient toujours eu leur entrée dans la ville de Naples sans payer aucun droit. Aussi cette nouvelle gabelle blessait-elle singulièrement le peuple de la très fidèle ville, qui commença de murmurer hautement. Le duc d'Arcos doubla ses gardes, renforça la garnison de tous les châteaux, fit rentrer dans la capitale trois ou quatre mille hommes éparpillés dans les environs, redoubla de luxe dans ses équipages, dans ses diners et dans ses bais, et laissa le peuple murmurer.

On approchait du moins de juillet, mois pendant lequel on célèbre à Naples avec une dévotion et une pompe toute particulières la fête de Notre-Dame du mont Carmel. Il était d'habitude, à cette époque et à propos de cette fête, de construire un fort au milieu de la place du Marché. Ce fort, sans doute en mémoire des différens assauts que dut subir la montagne sainte, était défendu par une garnison chrétienne et attaquée par une armée sarrazine. Les chrétiens étaient vêtus de caleçons de toile, et avaient la tête couverte d'un bonnet rouge, c'est à dire que les chrétiens portaient tout bonnement et tout simplement le costume des pêcheurs napolitains, qui, en 1647, n'avaient

En conséquence de ce refus du gouvernement Oriental, le soussigné se voit dans la dure nécessité de céder à Monsieur le Ministre des relations extérieures que la conduite ultérieure de cette affaire est désormais remise au zèle de Mr. le vice-Amiral, commandant les forces navales françaises, et que le soussigné ne peut pas davantage prolonger son séjour à Montevideo. Cependant, avant de fermer cette note, la dernière qu'il aura l'honneur d'adresser à Mr. le Ministre des relations extérieures, jusqu'à ce que le gouvernement Oriental soit revenu à l'observation des principes dont le gouvernement du Roi réclame l'application, le soussigné doit prier Son Excellence de vouloir bien faire expédier des passeports, tant au Consul Général de France, qu'à ceux des résidants français qui désireraient quitter la ville de Montevideo, en même temps que lui.

Monsieur le Ministre des relations extérieures comprendra les motifs qui l'ont insister le soussigné, pour que l'expédition de ces passeports ait lieu aussi promptement que possible, il l'attendra jusqu'à lundi.

Le soussigné a l'honneur d'offrir à Son Excellence Mr. le Ministre des relations extérieures, les assurances de sa très haute considération.

Montevideo, le 28 décembre 1843.

THEODORE PICHON.

A Son Excellence Monsieur Dn. Santiago Vazquez, Ministre Secrétaire d'état au département des affaires étrangères, &c. &c.

(Fin des documents qui ont été lus à l'assemblée générale.)

MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES.

(Traduction littérale.)

Montevideo le 22 décembre 1843.

Le soussigné, ministre secrétaire d'état au département des relations extérieures, a reçu l'ordre de son gouvernement de s'adresser à S. E. M. le ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Français, à Buenos-Ayres, en lui remettant copie des principaux documents relatifs aux questions qui s'agissent entre le gouvernement de cette République et les agents français.

Le gouvernement désire que MM. les plénipotentiaires de France et d'Angleterre aient une connaissance parfaite de tous les incidents qui ont mené cette affaire au point où elle se trouve aujourd'hui, de la modération, de la justice avec laquelle il s'est conduit, et de la position dans laquelle on le place, menacé par les forces d'une nation amie, sans l'écouter, ni prendre en considération l'état de la guerre active où il se trouve.

Quand le gouvernement se détermine à cette communication, il se rapporte aux déclarations de MM. les plénipotentiaires sur la stricte neutralité que leurs gouvernements respectifs adoptent dans la lutte présente, à l'union et à l'harmonie que les deux parties ont observées dans les affaires relatives, et spécialement aux désirs de préserver cette capitale des conflits de la guerre. Avec ces antécédents le gouvernement se croit apte à instruire, à en

pas encore adopté la chemise. Les Sarrazins étaient habillés à la turque, avec des pantalons larges, des vestes de soie et des turbans démesurés. La dépense des costumes infidèles avait été faite on ne se rappelait plus par qui. On les entretenait avec le plus grand soin, et les combattans se les léguaient de génération en génération.

Les armes des assiégeans et des assiégés étaient de longues cannes en roseaux avec lesquelles ils frappaient à tour de bras sans se faire grand mal, et que leur fournissaient en abondance les terres marécageuses des environs de Naples.

Dès le mois de juin il était d'habitude que ceux qui devaient prendre part à ce combat se rassemblaient pour se discipliner. Alors, amis et ennemis, chrétiens et sarrazins, manœuvraient ensemble et dans la plus parfaite intelligence; puis ils rentraient dans la ville, marchant au pas, portant leurs roseaux comme on porte des fusils, et alignés comme des troupes régulières.

Le chef des chrétiens qui devaient défendre le fort du Marché à la fête de Notre-Dame du-Mont-Carmel de l'an de grâce 1647, était un jeune homme de vingt quatre ans, fils d'un pauvre pêcheur d'Amalfi, et pêcheur lui-même à

appeler également aux sentimens de bienveillance de MM. les ministres, pour éviter un nouveau conflit injuste.

Il convient d'avertir que la patente hebdomadaire ayant cessé par un décret daté d'hier, la prétention de Mr. le Consul Général de France se réduit au licenciement de la Légion des Volontaires, composée dans sa plus grande partie de Français.

Qu'il soit permis au soussigné de prier Mr. le Plénipotentiaire, auquel il s'adresse, de fixer son attention sur les documents relatifs et qu'il observe la spontanéité et la liberté absolue de la réunion, de l'organisation, de l'enrôlement, du service, de l'économie de cette Légion dès ses premiers jours, combien elle est libre aujourd'hui, et avec qu'elle impropiété on réclame son licenciement.

Qu'il lui soit également permis d'appeler l'attention de Mrs. les Ministres sur l'alternative, dans laquelle Mr. le Consul Général, se rapportant à des ordres de S. M., plaça les Légionnaires entre l'extrémité de laisser les armes ou de se dépouiller de la cocarde, du pavillon et des couleurs françaises: ils ont préféré cette dernière extrémité par un vœu solennel, libre et unanime, manifestant ainsi qu'ils se soumettaient à n'être point considérés pour français, comme en effet ils ne l'ont point été par Mr. le Consul. Cet événement finit des ordres du Roi en lieu au milieu d'octobre; est-il juste qu'avant que le gouvernement en ait connaissance, on puisse placer les mêmes Légionnaires dans une autre alternative?

Enfin, Mrs. les Ministres remarqueront combien les vues des gouvernements de France et d'Angleterre se rempliraient mal, si par un incident de cette espèce on violait la neutralité, hostilisant la capitale bloquée, et prêt à en venir au combat, au milieu de la paix et de l'amitié établies par un traité, éprouvées par des faits patents, et soutenues par un gouvernement entièrement inoffensif envers la France.

Pour ces antécédents le gouvernement de la République se croit entièrement dans son droit: 1° en soutenant sa faculté et sa liberté, d'accepter les services militaires spontanés d'un ou de plusieurs individus qui ne portent point de signes distinctifs, étrangers; 2° pour considérer les volontaires, qui composent la légion, hors de toute dépendance du consul général de France, dès qu'ils sont placés par lui-même au nom de son roi, de conserver cette dépendance ou les armes; ils ont préféré ces dernières et se sont soumis à se dépouiller des couleurs, du drapeau et même jusqu'à la dénomination de français; 3° pour demander que M. le consul général de France manifeste d'une manière positive le sens de sa demande exprimée par le seul mot de licenciement, qui ne peut avoir une application précise au cas présent relatif aux volontaires, qui sont sans compromis et dans une position où ils peuvent laisser les armes quand ils veulent.

Si l'objet, que M. le consul se propose, est d'ordonner ou d'obliger par la force les légionnaires à déposer les armes, on voit bien qu'une semblable réclamation absolue

Naples. On le nommait Thomas Aniello, et par abréviation Masaniello.

Quelques jours auparavant le jeune pêcheur avait eu gravement à se plaindre de la gabelle. Sa femme, qu'il avait épousée à l'âge de dix-neuf ans, et qu'il aimait beaucoup, en essayant d'introduire à Naples deux ou trois livres de farine cachée dans un bas, avait été surprise par les commis de l'octroi, mise en prison et condamnée à y rester jusqu'à ce que son mari eût payé une somme de cent ducats, c'est à dire de quatre cents cinquante francs de notre monnaie. C'était, selon toute probabilité, plus que son mari n'en aurait pu amasser en travaillant toute sa vie.

La haine que Masaniello avait vouée aux commis après l'arrestation de sa femme s'étendit, le jugement rendu, des commis au gouvernement. Cette haine était bien connue, car Masaniello disait hautement par les rues de Naples qu'il se vengerait d'une manière ou de l'autre, et comme le peuple, de son côté, était mécontent, il dut sans doute à ses manifestations hostiles d'être nommé le chef de la plus importante des deux troupes.

Le nom de l'autre chef est resté inconnu. (La suite au prochain numéro.)

porte d'un côté le violent désarmement de 3,000 hommes, comme étant étrangers, à la vue d'un autre corps de 700 hommes étrangers également, devant l'ennemi, opération trop dangereuse par sa nature pour être réclamée dans cette forme; et d'un autre côté, ainsi comprise, elle veut qu'on livre à la misère, à la faim, à tous les maux et à tous les excès une multitude qui comprend que le triomphe de l'ennemi commun expose l'existence de tous, et pour laquelle les protestations écrites du chef qui nous assiège n'offrent aucune garantie.

Si c'est donc un esprit impartial et protecteur qui guide Mr. le Consul dans ce conflit, il est facile de remarquer qu'au lieu d'être une exigence de cette espèce, cela devrait être aujourd'hui un sujet de négociation dans laquelle ce gouvernement, sans déroger de sa dignité, put au moins offrir aux Legionnaires, qui se prêtent à laisser les armes, la subsistance jusqu'à la décision du sort de la place, leur séjour dans un lieu neutre ou défendu par de bons Français, et les moyens de passer dans d'autres endroits s'ils venaient à le désirer.

Sous ces principes ou d'autres équivalents le gouvernement pourrait exercer son influence d'une manière efficace, car quoiqu'il soit très reconnaissant pour les services que la République reçoit des Volontaires, il ne les considère pas comme nécessaires pour se défendre, comme il l'a déjà fait auparavant, ni pour attaquer, comme il le fera promptement, l'ennemi qui l'assiège et avec toute les probabilités que la civilisation triomphera.

Le gouvernement donc attend et prie Mrs. les Ministres Plénipotentiaires de prendre en considération cette affaire dans le but de conserver la neutralité et d'éviter un conflit, qui quoiqu'on ne puisse le croire médité en faveur d'un des belligérants, en aurait du moins toutes les apparences.

Le soussigné offre à Mr. le Ministre Plénipotentiaire l'assurance la plus positive de son respect et de sa considération distinguée.

Santiago Vasquez.

A S. E. Mr. le Comte De Lurde Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi des Français près du gouvernement de Buenos Ayres. [1]

Considérations sur le Traité du 29 octobre 1840.

(Suite.)

§ III.

Et que dira-t-on de l'alliance qui unissait la France aux peuples et aux citoyens argentins? C'est ce que nous nous proposons d'examiner maintenant.

Le ministre Thiers, dans une séance à la chambre, après avoir soutenu que l'alliance avec le peuple oriental était légitime et autorisée par le droit, ajoute qu'à l'égard des Argentins ce point offrait quelques difficultés en ce qui touche le droit des gens. Erreur bien grave de la part du chef du cabinet, et qui sans doute prend sa source dans le défaut de connaissance de l'état réel de la république argentine et des éléments qui la composent.

Depuis 1827, époque à laquelle fut dissous le dernier congrès général des quatorze provinces qui composaient cette république, il n'existe plus aucun pacte politique qui les unisse en un corps de nation, et qui forme leur loi constitutionnelle. Rosas, dont la science gouvernementale consiste dans la déception et la fraude, fait résonner incessamment les paroles de *confédération argentine*; mais ce nom ne représente aucune réalité, parce qu'il n'existe ni pacte fédéral, ni gouvernement fédéral, ni congrès de toutes ou partie de ces quatorze provinces. (2)

Chacune d'elles est donc un état indépendant et souverain qui se régit par des institutions particulières et par des autorités qui lui sont propres. Chacune d'elles peut ainsi contracter avec l'étranger des alliances aussi valables, aussi solennelles devant le droit des gens que celles qui formeraient l'état Oriental, la France, ou toute autre puissance souveraine. Cette explication, fondée sur un fait

[1] Une note semblable a été envoyée à S. E. Mr. J. H. Mandeville, Ministre de S. M. B. près du même gouvernement.

(2) Bs-Aires. Cordova. Jujui. San Luis. Santa-Fé. Santiago del Estero. Catamarca Mendoza. Entrerios. Tucuman. Rioja. Corrientes Salta. San Juan.

avéré, constant depuis 1827, renverse tous les doutes du ministre Thiers relativement à la légalité de l'alliance avec les peuples argentins. Passons aux faits.

La province de Corrientes, l'une des plus importantes par sa population, par son industrie, par la fertilité de son territoire, limitrophe du Paraguay et du Brésil, se prononça ouvertement, par la voie de son assemblée législative, contre la politique du tyran de Buenos Aires, dès les derniers mois de 1838, avant même que le général Rivera eût occupé Montevideo. Elle rechercha bientôt l'alliance orientale, et, par l'entremise de son commissaire *ad hoc*, le colonel don Manuel Olazabal, elle conclut avec le général Rivera, le 31 décembre de la même année, un traité d'alliance offensive et défensive contre Rosas.

Par l'article 7 de ce traité, le général Rivera fut, « d'un commun accord, autorisé à négocier avec S. M. le roi des Français la cessation du blocus pour la province de Corrientes. » Il la négocia en effet avec les agents du roi, qui, reconnaissant à cette province les pouvoirs suffisants pour décider de ses propres affaires et de sa politique, et voyant que son assemblée avait sanctionné le principe que la France sollicitait à l'égard de ses nationaux, consentirent à la levée du blocus des ports de Corrientes.

Sur ces entrefaites, la nombreuse émigration argentine qui s'était réfugiée dans l'état Oriental s'organisait et prenait pour son chef immédiat le général don Juan Lavalle. Des efforts prodigieux de patriotisme parmi les émigrés eux-mêmes, de généreuses et vives sympathies de la part de la population orientale de Montevideo, fournirent les premiers subsides pour l'armement, l'équipement et l'entretien des forces qui se réunissaient. Plus tard, on en obtint de nouveaux avec ceux que l'état Oriental put procurer en argent, en armes, et divers autres articles de guerre.

Toutes ces ressources, cependant, devenaient insuffisantes; il ne restait plus aucun moyen de les augmenter; naturellement alors on jeta les yeux sur la France, à l'ée de l'état Oriental, seule puissance qui pût y suppléer.

Ici se présentait une difficulté grave: Rosas, dès le principe de sa discussion avec la France, avait proclamé cette idée, aussi fautive que ridicule, que ses ennemis, ou, suivant ses expressions, *les unitaires*, avaient poussé les agents français à la rupture. (3), et criait hautement qu'ils s'étaient ligués avec l'étranger contre l'indépendance nationale. Rosas mentait; mais la multitude irrédoublée le croyait; tandis qu'au contraire un grand nombre des Argentins, de ceux qui pensent et jugent les choses, voyaient dans les exigences de la France une menace aux libertés

(3) Deux faits qui me sont personnels prouveront combien cette assertion était fautive: 1.° M. Aime Roger venait de quitter Buenos Aires par suite de la rupture; je ne le connaissais pas; je le vis pour la première fois chez M. le consul Baradère, dans une soirée du mois de mars 1838; je lui fus présenté. Peu de jours après, je lui fis une visite de politesse. Dans cette visite, comme dans la suite, nous eûmes occasion de parler des affaires de la Plata, et M. Roger manifesta constamment l'intention de s'abstenir de toute relation avec les émigrés ennemis de Rosas, pour ne pas donner l'ombre même du soupçon qu'il fut sous leur influence. C'est dans cette vue qu'il ne me rendit point ma visite, et n'eut de relations avec aucun émigré, conduite alors très discrète et très plausible.

2.° C'est aussi dans la maison de M. Baradère que j'eus l'honneur de faire la connaissance de M. l'amiral Leblanc, marin distingué, d'un caractère noble et idéaliste de la gloire de sa patrie. Le blocus n'avait pas encore commencé; l'amiral se disposait à partir pour Buenos Aires. Dans une soirée, en présence de M. Baradère et de M. Roger, il me demanda si, dans mon opinion, il était préférable de notifier le blocus sans faire aucune autre démarche, tenant pour suffisant ce qui s'était passé avec M. Roger, ou d'offrir de nouveau à Rosas l'occasion de céder en lui adressant un langage franc et sincère. « Nous sommes l'un et l'autre militaires (disait le noble marin, qui laissait à Rosas l'honneur de le juger par lui-même), je crois qu'il comprendra le langage des militaires. » Je répondis en appuyant avec chaleur ce dessein de l'amiral; je lui dis que, quoique ennemi irréconciliable de Rosas, je désirais ardemment voir éloigner de ma patrie, déjà si malheureuse par la tyrannie de cet homme, les maux d'un blocus et les conséquences d'une lutte avec l'étranger. L'amiral fit cette démarche, qui resta sans effet. Ces faits montrent si les agents de la France se laissèrent influencer par les ennemis du tyran. M. Baradère est encore à Montevideo, MM. Leblanc et Roger sont en France; dans les deux pays, il y aura qui déposent de l'exactitude de ces faits.

et à la souveraineté nationale. L'amour de la patrie l'emportait sur la haine vouée au tyran, et étouffait le désir de secouer son joug; de là les appréhensions et la répugnance à s'allier aux forces françaises.

(La suite a demain.)

Une note du général Paz confirme la nouvelle, que avant-hier soir le poste ennemi de la quinta de Suarez, fut surpris par les braves aux ordres de D. Samuel qui lui tuèrent six hommes, firent deux prisonniers et lui prirent plusieurs fusils, ponchos &c.

Une nouvelle que l'on croit certaine, mais qui demande confirmation pour être annoncée comme officielle, c'est la déroute complète de Servando Gomez.

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement n'avait pas encore reçu la communication officielle de cette affaire.

Ce que nous croyons pouvoir affirmer, c'est l'occupation de Maldonado et de San Carlos par l'armée nationale.

L'on sait déjà que lors de leur entrée à Maldonado les ennemis s'étaient livrés comme d'ordinaire à leurs excès sanguinaires; ils égorgèrent cinq malheureux habitants et fouettèrent publiquement sur la place une pauvre femme, pour le crime bien grand d'avoir aidé à embarquer des cuirs appartenant à des anglais. C'est en vain que le commandant du brick anglais a imploré de ces barbares que l'on laissât la vie sauve à ces malheureux comme il l'avait obtenu de l'armée orientale dans une circonstance analogue.

Des personnes en position d'être bien informées, assurent d'une manière positive, que M. l'amiral Massieu de Clerval a adressé une réclamation fort énergique, au gouvernement de Buenos Aires, au sujet du pillage du *Balguerie* par les pirates de Brown. Cette réclamation doit être prise en considération, et vivement appuyée, par M. le ministre Deloré; l'humanité lui en fait un devoir, et M. l'amiral Massieu de Clerval, qui a recueilli à son bord les naufragés pourra attester, qu'ils sont dignes de sa protection, et que cette épouvantable violation du droit des gens, exige une réparation aussi prompte que sévère.

Le dénuement dans lequel se trouvent ces passagers, ne leur permet pas d'attendre longtemps, une indemnité que la justice et l'humanité réclament, sans préjudice de la répression que mérite un pareil acte de brigandage.

D'après les rapports des passes qui se sont présentés à nos avant postes, le manque de viande commence à se faire sentir au Cerrito, et les assiégeants souffrent beaucoup des chaleurs excessives, qui en desséchant les ruisseaux et les citernes, ne laissent que quelques rares amas d'une eau bourbeuse et malsaine; ce qui augmente considérablement le chiffre des malades que le manque de soins l'absence de médecins et de médicaments, rendent tous les jours plus nombreux. Aussi nous ne doutons pas que l'ex-chirurgien des Volontaires, le transfuge "Bruland" ne trouve au camp d'Oribe un bon accueil, mais comme nous savons que cela ne lui suffirait pas; nous lui souhaitons aussi de gros appointements et surtout une "bonne table."

Les personnes qui ont assisté à la représentation française, du 29 décembre, qui n'ont pas encore acquitté leur souscription, sont priées de la faire remettre au bureau du Patriote Français, pour être immédiatement versée aux hôpitaux qui en ont le plus pressant besoin.

AVIS DIVERS

AVIS.

Un soldat du 1er. Bataillon 5me Compagnie a eu le malheur de se noyer aujourd'hui, on prévient les individus qui le connaissent, qu'il existe à l'état major; une clé qui sans doute doit être celle de sa chambre.

AVIS.

Les personnes qui ont des comptes à régler avec le navire français *Creis-Quear*, qui doit partir dans quelques jours pour Bordeaux, sont priées de vouloir bien les présenter au domicile des consignataires, rue de Buenos-Ayres, n. 158, jusqu'à 9 heures du matin.

Les passagers sont aussi invités à venir régler le prix de leur passage, à la même heure et dans la même maison.

AVIS.

M. Pierre Oxandabarat ne pouvant vendre, ni aliéner ses biens de quelque manière que ce soit, jusqu'à conclusion des différends qui existe entre lui et Mme. Marie Germani, pour lequel il est appelé devant le tribunal supérieur, et ne possédant, pour tout bien reconnu, que trois vaches laitières, on prévient que tout ce qu'on fera avec le dit Oxandabarat sur ces vaches, sera nul et sans valeur aucune.

AVIS.
POUR BORDEAUX.

Partira pour la dite destination à la fin de ce mois, le trois mats barque française *Creis-Kear*, cap. Auguste Graveriau. Ce navire est neuf et d'une excellente marche il offre dans une dunette spacieuse toutes les commodités de rables pour les passagers.

Les personnes qui désireront prendre charge ou passage à bord, sont priées de s'adresser aux consignataires le M. Hir freres, rue de Solis numero 26 ou au cap. à bord.

ORGE.

Les personnes qui désireraient acheter soit pour volailles, soit pour chevaux, peuvent s'adresser à MM. Portal freres, rue Ituzaingo, n. 32.

Avis intéressant pour les bâtiments à vapeur.

Dans un des meilleurs ports de la République du Chili, province de la Conception de Penco, on a découvert une mine de charbon de pierre à cent mètres à peu près de l'Océan Pacifique. On peut transporter le charbon de la mine sur des chars jusqu'à accoster le bateau qui doit le recevoir, offrant aussi de grands avantages par sa proximité de la mer et la sécurité des navires. Cette découverte a été faite par un soldat qui faisait une escavation pour dérober un vol qu'il venait de commettre, et dans la compagnie duquel le soussigné est officier. On fit fermer la mine après en avoir extrait le charbon nécessaire pour faire divers ouvrages au parc d'artillerie du temps des Espagnols.

On met à la connaissance du public cette utile découverte afin qu'elle ne soit point ignorée, et qu'elle puisse parvenir aux yeux des entrepreneurs anglais, s'engageant le soussigné, à conduire les intéressés au point où se trouve cette mine.

J. F. P.

AVIS.

L'on a perdu depuis dehors le marché jusqu'à la rue du 25 Mai, une veste sans manche militaire de mérinos couleur, vert foncée avec les passepoils rouge l'on prie la personne qui l'aurait trouvée de la remettre, à cette imprimerie ou elle sera récompensée.

Nous recommandons à nos lecteurs et à tous ceux qui veulent étudier et connaître à fond le système politique du dictateur de Buenos-Ayres; l'ouvrage intitulé :

ROSAS Y SUS OPOSITORES.
PAR D. JOSE RIVERA INDARTE

Un vol in 8, ° de 460 pages.

Contenant en quatorze chapitre l'histoire du debat sur le blocus de ce port par l'escadre de la "mas-horca", l'intervention anglo-française, les principales questions entre Rosas et les divers partis qui lui sont opposés depuis 1829 jusqu'à ce jour.

Les principaux actes de l'administration de D. Bernardino Rivadavia.

Augmente des biographies des généraux D. Fructuoso Rivera, Paz, Lamadrid, Lopez; de M. le ministre Pacheco, de D. Jose Rivera Indarte, de Pedro Angelis, Nicolas Mariño et Juan Manuel Rosas, termine par les tables de sang.

Cet ouvrage fort recommandable, contient aussi d'excellentes citations de Jules Janin l'un des rédacteurs du Journal des Debats et le plus spirituel de nos feuilletonistes.

Se vend à la librairie de D. J. Hernandez.

AVIS.

EN CHARGE POUR LE HAVRE.

Passagers seulement.

Le joli trois mats barque française la Louise-Marie, cloué et chevillé en cuivre, d'une excellente marche, en ce moment en charge à Buenos Aires, partira pour le Havre de Grace, sous le commandement du capitaine Maugendre, du 20 au 25 janvier, et touchera à Montevideo pour y prendre quelques passagers de chambre, seulement, auxquels il garantit le meilleur traitement et toutes les commodités qu'on peut espérer de rencontrer à bord d'un navire construit pour le transport des passagers.

S'adresser pour les conditions du passage à ses consignataires MM. Isabelle et fils, rue de los Treinta y Tres numero 81.

ALMANACH

De la République Orientale de l'Uruguay.

Qui se publie depuis vingt ans à l'imprimerie de la Charité, vient de paraître à la même imprimerie pour l'année

1844.

Contenant les jours de la lune, le lever et le coucher du soleil; une infinité d'époques mémorables tant générales que particulières de l'Etat, la liste nominative des personnes qui forment le pouvoir, législatif, exécutif et judiciaire et autres chefs et employés du corps diplomatique et des agents étrangers près la République; une nomenclature de l'âge des monarques et des fêtes nationales des puissances qui ont des relations avec la République; la nouvelle nomenclature des rues par ordre alphabétique, et toutes les autres matières de coutume.

Se trouve en vente à l'imprimerie de la Charité et à la librairie de D. Pablo Domenech.

AU PAVILLON FRANCAIS.

Rue de Sarandi (autrefois St Charles), n. 309 et 311, vis à vis l'Etat-Major de de la Légion, on trouvera vins rouge de Bordeaux très bons à 4 vingteins, idem blanc à real, vieux rhum à real la cuarte. Les vins en caisse et en bouteille et les liqueurs de toute classe, sont au prix le plus modéré, ainsi que toute espèce de comestibles.

Le café moulu est à 3 reaux la livre, et le cru à real et demi, le sel à 30 reis la livre.

On vient de recevoir de France et du Brésil, une forte partie de tabac à priser de première qualité, on le vend en gros et en détail ainsi que cigares Havane et autres et un bel assortiment de pipes de meilleur goût.

On y trouve aussi des ouvrages français choisis, tels que grammaire Chapsal, fables de La Fontaine, idem de Florian, géographie de Lehomme, Bossay et Ansart et une collection de cartes géographiques, dictionnaires français espagnol et espagnol français.

AVIS.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

On trouvera chez MM. Portal Freres, rue Ituzaingo, autrefois rue S. Jean, num. 32, un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nante, à des prix très modérés.

AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. des personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français de Mmes Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San-Diego.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur familles, sur le sort des nommés François Souhail, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie sur le môle, Et Etienne Borghetta, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fournir sont priées de passer au bureau du "Patriote" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

AVIS.

AVIS IMPORTANT.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de reste dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai h. 342. Télémaque français Espagnol, et Espagnol français reliure très riche; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoleon avec portraits, plans de bataille etc par Norvins. Physique avec planches par Bict. Géodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivellement, la Géographie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francoeur professeur de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complètes de Mirabeau, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques séparées. Matemáticas. Gramática de Chantreau.

AVIS.

Le magasin de modes, si achalandé, de feu M^{me} Grossin Dubois, rue du 25 Mai, n. 174 et 176, étant à vendre les personnes à qui il pourrait convenir d'en faire l'acquisition, sont invitées à adresser leurs propositions à M. Michaud l'un des commissaires provisoires, rue de Zavala n. 65. avant lundi prochain 13 du courant.

Avis au Commerce.

A louer dans le centre de la ville une chambre et un beau magasin. S'adresser pour plus amples renseignements au bureau du Patriote

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Camaras No 34